

Préambule

Le Schéma Général d'Orientation a pour but de fixer les modalités de fonctionnement de la bibliothèque de l'IMIST dans le domaine de la constitution, de la gestion et de la circulation des collections documentaires qu'elle propose à ses usagers.

L'élaboration de ce document a été faite par un groupe de spécialistes de l'information, qui a précisé les différents éléments concernant la mise en place du fonds documentaire de cette bibliothèque.

Les différents choix et décisions pris tout au long de ce document font l'unanimité de tout le personnel de l'IMIST et des instances hiérarchiques de cet institut. Il constitue ainsi la charte documentaire que tout le monde est appelé à respecter : personnel et usagers.

Introduction Générale

L'Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique est une entité du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), il est chargé de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information scientifique et technique au profit de la communauté scientifique marocaine et étrangère.

Le fonds documentaire de l'IMIST est un ensemble de collections qui répondent aux besoins de la communauté scientifique Marocaine, et apportent un support aux thèmes de recherche et orientations définies par le gouvernement.

L'explosion de l'information et de ses supports, la diversification des disciplines scientifiques, l'apparition des nouvelles technologies de l'information, incitent à envisager un Schéma Général d'Orientation. Ce dernier décrit les grandes orientations du fonds documentaire de l'IMIST, les critères choisis pour le développement de ses collections et les principes de gestion de ce fonds documentaire.

Le schéma Général d'Orientation constitue la première édition de la politique générale de développement des ressources documentaires de l'IMIST. Il se veut un cadre stratégique sur une période de 3 ans à partir de la date d'ouverture de l'IMIST.

I/ Présentation de l'IMIST

1.1 Mandat de l'IMIST

L'IMIST met à la disposition des milieux scientifiques et industriels la documentation et l'information scientifique et technique dont ils ont besoin pour être à la pointe de leurs activités de recherche ou de prise de décision.

1.2 Les objectifs de l'IMIST

L'IMIST exerce ses activités en s'inscrivant dans la politique générale de la recherche scientifique marocaine. Il est appelé à cet effet à :

- Permettre aux scientifiques marocains, au monde de l'entreprise et aux différents décideurs un accès rapide et efficace à l'information scientifique et technique (IST) ;
- Favoriser le développement du dispositif national d'IST et l'adapter aux besoins des usagers ;
- Soutenir les dynamiques de l'innovation technologique dans tous les secteurs économiques ;
- Rationaliser les moyens et les ressources nationales d'IST;
- Contribuer au renforcement et à la mise à niveau du tissu économique national dans la perspective de mieux faire face à la compétitivité internationale.

1.3 Les missions de l'IMIST

Pour réaliser ces objectifs, l'IMIST veille à :

- Collecter l'information scientifique et technique sous toutes ses formes en vue de la constitution d'un fonds documentaire scientifique et technique ;
- Constituer un point focal de l'information scientifique et technique (IST) pour la communauté scientifique ;
- Développer des réseaux thématiques de l'information scientifique et technique permettant de véhiculer et de fournir les documents à l'ensemble de la communauté scientifique ;

- Diffuser les résultats des recherches scientifiques obtenus aussi bien à l'intérieur du Maroc et à l'étranger au profit des professionnels ;
- Contribuer à la valorisation de la recherche scientifique nationale ;
- Assurer des activités de veille au profit du développement économique et social national ;
- Aider les chercheurs à identifier les axes porteurs du développement et offrir la possibilité de la réalisation d'études prospectives en matière de sciences et technologies.

II/ Les orientations documentaires de l'IMIST :

L'IMIST est appelé à apporter une valeur ajoutée à l'environnement scientifique marocain. Sa contribution au développement du secteur de la recherche scientifique et technologique est traduite en particulier par les principales orientations documentaires suivantes :

2.1 Les modalités d'accès à la bibliothèque:

L'accès aux documents de l'Imist est libre. Sauf que pour des raisons d'identification les usagers sont munis d'une carte d'entrée annuelle. L'année commence à partir de la date d'inscription et se termine douze mois après. Une autre carte est livrée pour la reproduction et l'impression de documents.

2.2 Structuration, normalisation et formalisation des données et des produits d'information

La bibliothèque de l'IMIST est constituée d'un fonds documentaire dont les données d'information sont structurées dans un catalogue accessible localement et à distance. L'IMIST se réfère à des standards internationaux pour la structuration et l'échange des données. Ainsi il adopte le format UNIMARC pour structurer le contenu de ses collections.

2.3 Identification et organisation des flux au sein des espaces

Les évolutions des activités de l'information scientifique et technique et plus encore les évolutions des comportements des usagers sont des variables qui ont intervenu dans l'organisation des espaces de la bibliothèque de l'IMIST. En effet, les espaces sont conçus en

tenant compte des interactions entre les documents, le personnel, les produits d'informations et les usagers.

2.4 Organisation et exploitation de la production scientifique marocaine

L'IMIST développe une collection importante concernant la production scientifique marocaine (thèse, rapport de recherche, compte rendu, publications...) qu'il se charge de collecter, traiter, diffuser et conserver tout en contribuant à sa valorisation.

Plusieurs bases de données sont conçues pour représenter ce fonds documentaire. Ainsi, une base de données des publications scientifiques marocaines regroupe les monographies, articles de périodiques, rapport de recherche et comptes-rendus et une autre comprend les thèses et mémoires des cycles supérieurs.

III/ Environnement documentaire de l'IMIST :

3.1 Environnement international :

En tant qu'institution marocaine spécialisée en information scientifique et technique, l'IMIST agit dans un environnement documentaire international pluridisciplinaire et complexe. La politique documentaire de l'IMIST suit au mieux l'évolution et la complexité de cet environnement. En effet, la constitution des ressources documentaires se réfère aux tendances internationales de la recherche scientifique.

3.2 Environnement national :

L'IMIST opère dans un esprit de complémentarité avec les bibliothèques des institutions de recherche, des établissements de l'enseignement supérieur et des institutions documentaires publiques (le Centre National de la Documentation, la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc,...) ou privées (bibliothèque Abdel Aziz, la bibliothèque Sbihi...).

La répartition des collections de l'IMIST sur ses bibliothèques thématiques prend en considération la couverture thématique de l'environnement documentaire national.

Ainsi, le fonds documentaire de l'IMIST est constitué comme suit :

| Les bibliothèques thématiques de l'IMIST | Le pourcentage du fonds thématique par rapport à l'ensemble du fonds |
|--|---|
| La bibliothèque thématique en lettres et sciences humaines | 15% |
| La bibliothèque thématique en sciences appliquées | 20% |
| La bibliothèque thématique en sciences juridiques, économiques, sociales et de gestion | 20% |
| La bibliothèque thématique en sciences médicales et pharmaceutiques | 15% |
| La bibliothèque thématique en sciences exactes et naturelles | 30% |

IV- Le fonds documentaire de l'IMIST:

4.1 Les domaines scientifiques

Les collections de l'IMIST sont dotées de fonds originaux et spécialisés sélectionnés en fonction des besoins des usagers et répartie sur cinq bibliothèques thématiques. Ces bibliothèques thématiques fournissent des services de référence, de consultation, de recherche, d'études et donnent accès à une collection de documents imprimés et électroniques.

Le contenu des ressources documentaires est évalué en fonction de son niveau et de son champ disciplinaire. Dans un certain nombre de cas, et particulièrement dans les domaines multidisciplinaires, la responsabilité des choix est partagée entre les bibliothécaires de l'IMIST.

La bibliothèque de l'IMIST met au service de ses usagers cinq grandes bibliothèques thématiques :

- ✓ La bibliothèque des Sciences Exactes et Naturelles ;
- ✓ La bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines ;

- ✓ La bibliothèque des Sciences Médicales et Pharmaceutiques ;
- ✓ La bibliothèque des Sciences Juridiques, économiques sociale et de gestion ;
- ✓ La bibliothèque des Sciences Appliquées ;

4.2 Les usagers du fonds documentaire de l'IMIST

La bibliothèque de l'IMIST est ouverte pour :

- Les Enseignants chercheurs ;
- Les Etudiants chercheurs ;
- Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ;
- Les entreprises privées.

4.3 L'accessibilité des collections :

Les collections de l'IMIST sont accessibles sur place et à distance.

Le libre accès sur place est un choix justifié par les avantages qu'il procure aux différents usagers d'une bibliothèque. Les ouvrages et les périodiques sont directement disponibles sur les rayonnages.

L'accès à distance est dédié surtout aux usagers ne pouvant pas se rendre sur place pour s'enquérir de l'information scientifique et technique dont ils ont besoin. Un catalogue de l'IMIST est donc mis à leur disposition via le site Internet de l'Institut pour accéder aux collections et aux différents services qu'il offre.

4.4 Le prêt et la photocopie :

Le principe du prêt est exclu. Ce choix est justifié par la décision de l'IMIST de diversifier ses titres et de restreindre leur exemplaire.

Un service de photocopie à la carte est mis à la disposition des usagers au sein de chaque bibliothèque thématique.

4.5 La propriété intellectuelle :

L'Institut prend en compte la législation marocaine en matière de propriété intellectuelle et de protection des droits d'auteurs, telle que définie par la loi du 15 février 2000 et dont l'application est confiée au Bureau Marocain des Droits d'Auteurs (BMDA).

Le Maroc fait également partie des membres qui ont ratifiés des conventions internationales relatives à la protection des œuvres littéraires et artistiques.

4.6 L'Espace des bibliothèques thématiques :

Les espaces de l'IMIST sont aménagés en fonction des principaux choix documentaires et des activités qui en découlent.

Ainsi, des rayonnages sont installés au centre de chaque bibliothèque thématique facilitant l'accès aux documents. Des espaces d'étude et de travail sont aménagés pour optimiser l'usage des documents et répondre à toutes les habitudes de travail des usagers. L'accès au support électronique et bases de données internes et externes est pris en compte à travers l'aménagement de salles de multimédia au sein de chaque bibliothèque thématique.

Un comptoir d'accueil et de référence vient s'ajouter à ces espaces pour compléter les fonctions de la bibliothèque et soutenir les usagers dans leur recherche.

V/ Principes de développement des collections

5.1 Couverture thématique :

Etant un institut qui soutient la recherche scientifique et technique, l'IMIST accorde une grande importance aux thématiques couvertes par la recherche scientifique se rapportant à la recherche de troisième cycle, à la recherche postdoctorale ou à toute recherche spécialisée.

Les thématiques couvertes par la bibliothèque de l'IMIST se présentent donc comme suit :

5.1.1 Lettres et sciences humaines :

La bibliothèque des lettres et sciences humaines recouvre les disciplines du domaine des lettres et des sciences humaines.

| Les lettres | Les sciences humaines |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ littérature marocaine ▪ littérature arabe ▪ littérature orientaliste ou occidentale ▪ linguistique | <ul style="list-style-type: none"> ▪ philosophie ▪ psychologie ▪ religion ▪ géographie ▪ histoire |

5.1.2 Sciences appliquées :

La bibliothèque des sciences appliquées recouvre :

5.1.3 Sciences juridiques, économiques, sociales et de gestion :

Cette bibliothèque thématique couvre les domaines suivants :

| Sciences juridiques | Sciences économiques | Sciences sociales | Sciences de gestion |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit public ▪ Droit privé ▪ Droit pénal ▪ Droit civil ▪ Droit social ▪ Droit international ▪ Droit des affaires ▪ Droit comparé | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Economie politique ▪ Economie financière et monétaire ▪ Economie du travail ▪ Economie internationale ▪ Econométrie ▪ Développement économique ▪ Production ▪ Commerce et transport ▪ Finances et comptabilité publique | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Statistique-démographie ▪ Sociologie ▪ Anthropologie ▪ Education-enseignement ▪ Associations ▪ Coutumes et traditions | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Management et gestion ▪ Comptabilité ▪ Marketing ▪ Communication et publicité |

5.1.4 Sciences médicales et pharmaceutiques :

La bibliothèque en sciences médicales et pharmaceutique recouvre les domaines suivants:

| Sciences médicales | Sciences pharmaceutiques |
|---|--------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Anatomie et cytologie pathologiques ▪ Cardiologie et maladies vasculaires ▪ Dermatologie et vénéréologie ▪ Endocrinologie et métabolismes ▪ Gastro-entérologie et hépatologie ▪ Médecine interne ▪ Néphrologie ▪ Neurologie ▪ Pneumologie ▪ Radiodiagnostic et imagerie médicale ▪ Rééducation et réadaptation fonctionnelles ▪ Rhumatologie ▪ Hématologie ▪ Médecine nucléaire ▪ Oncologie ▪ Anesthésie- réanimation ▪ Pédiatrie ▪ Médecine du travail ▪ Santé publique ▪ Spécialités chirurgicales ▪ Gynécologie ▪ Biologie médicale ▪ Psychiatrie ▪ Médecine dentaire | |

5.1.5 Sciences exactes et naturelles :

Ce champ de connaissances recouvre plusieurs disciplines dont :

| Sciences exactes | Sciences naturelles |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chimie ▪ Mathématiques ▪ Physique | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Géologie ▪ Biologie ▪ Astronomie ▪ Sciences de la vie ▪ Sciences de la terre ▪ Botanique ▪ Paléontologie ▪ Zoologie |

Le développement de ces collections est raisonné sur la base de principes appliqués à l'ensemble des fonds.

Pour des raisons financières et intellectuelles, l'exhaustivité est exclue : quelque soit le domaine retenu, la bibliothèque ne peut acheter tous les documents dans toutes les langues et sur tous les supports. La bibliothèque effectue une sélection rigoureuse des documents pour constituer une collection cohérente en fonction de ses objectifs et de ses moyens.

5.2 Couverture linguistique :

Les titres acquis sont en arabe, français et anglais. Lorsque le document existe en plusieurs langues, la langue est définie dans le cas où on prévoit une très grande utilisation du document. Lorsque le document n'existe que dans l'une de ces langues, il est acquis dans cette langue.

Il est à noter que les acquisitions des documents en ces langues est pondérée en fonction des thématiques et de la nature du support.

5.3 Couverture géographique :

Le choix des documents ne se limite à aucune région du monde. L'acquisition de la production nationale fait l'objet d'un Plan de Développement des Collections (PDC) spécifique et subit en conséquence un traitement spécial, mais sans pour autant qu'il aie une différenciation ou séparation avec le reste du fonds, elle est intégrée dans l'ensemble du fonds.

5.4 Actualité du fonds documentaire :

Le critère d'actualité est un point qui dépend de chaque collection et de chaque domaine scientifique. Les acquisitions des monographies ne se font pas uniquement sur les productions courantes, ou uniquement sur celles anciennes, mais sont dispatchées en fonction de l'importance et de la valeur des documents dans chaque thématique.

Quant aux périodiques et la littérature grise, les acquisitions se font sur l'année en cours.

| Type de documents | Actualité |
|-------------------|----------------------------------|
| Périodiques | Année courante |
| Monographies | Année courante + moins de 10 ans |
| Littérature grise | Année courante |

5.5 Support des documents :

Le support privilégié est le papier. Les collections numérisées et périodiques électroniques, les banques de données sur CD-ROM, sur Internet, via serveurs locaux ou en réseaux constituent un axe de développement stratégique pour l'IMIST et viennent en complément du support papier.

5.6 Types de documents :

La diversité des types de documents est une autre valeur ajoutée pour l'IMIST. En effet, l'IMIST comprend un très large éventail de documents : monographies, périodiques, thèses, rapport, etc.

| Type de documents | Volumétrie |
|---|------------|
| Périodiques | 50% |
| Monographies | 30% |
| Littérature grise (thèses, rapports...) | 20% |

5.7 Traitement des collections:

Les documents acquis par la bibliothèque de l'IMIST font l'objet de traitements intellectuels (catalogage, indexation) et matériel (protection physique, équipement...).

La bibliothèque de l'IMIST s'est inspirée de la classification décimale de DEWEY pour définir une classification spécifique pour ses documents.

En ce qui concerne l'indexation matière, la bibliothèque catalogue ses documents à l'aide de thésaurus généraux permettant l'indexation en arabe, français et anglais.

5.8 Priorités et limitation d'acquisitions :

Le développement des collections se rapporte à la recherche scientifique en général.

La documentation retenue comprend :

- des rapports de recherche,
- des résultats scientifiques expérimentaux,
- l'information scientifique et technique sur les nouvelles découvertes,
- toute information utile aux chercheurs

L'accès à ces sources d'information suppose l'acquisition :

- d'une vaste sélection de monographies spécialisées,
- d'une collection étendue de périodiques,
- de la majorité des ouvrages de références,
- de banques de données spécialisées.

Toute documentation touchant à l'intégrité du pays, à la religion islamique ou aux mœurs est strictement non acquise. Elle ne peut être acquise ni par achat, ni par échange ni même par don.

5.9 Nombre d'exemplaires :

L'IMIST n'acquiert qu'un seul exemplaire de chaque titre. Cependant, pour répondre à une forte demande, un autre exemplaire de monographie peut être acheté. L'IMIST privilégie par ce choix la pluralité des titres.

5.10 Modalités d'acquisition :

Les acquisitions se font en trois modes différents : achat, échanges et dons.

5.10.1 Achat :

Etant donné que les deux derniers modes sont soumis à des fluctuations imprévisibles, et / ou indépendantes de la volonté de l'IMIST, la bibliothèque donne la priorité aux acquisitions à titre onéreux qu'elles soient achat à la pièce, achat par abonnement ou encore des contrats de licences.

Le but de l'IMIST est de mettre à la disposition des usagers la majorité des documents qui couvrent les domaines de la science, mais il ne peut faire de l'acquisition systématique (achat de toutes les publications).

5.10.2 Dons :

Les dons peuvent être fait par des entités scientifiques, université ou autre, nationales ou internationales. Ils représentent une source enrichissante de documents de grande valeur, mais cela n'empêche qu'ils font, comme les acquisitions onéreuses, l'objet d'une politique sélective selon les orientations de l'IMIST, les besoins ainsi que les thématiques développées.

5.10.3 Echanges :

La bibliothèque accepte selon ses besoins et ses priorités de développer des documents de toute nature (ouvrages, périodiques...) et sur supports variés (papier, numérique) qui contribuent surtout à compléter la documentation courante ou une documentation rétrospective jugés indispensable.

5.11 Conservation :

L'IMIST est un institut nouvellement crée, ce principe sera raisonné dans le prochain SGO.

VI / Les Plans de Développement des Collections :

Les critères susmentionnés dans ce Schéma Général d'Orientation permettent d'ancrer une politique raisonnée d'un point de vue globale. Les particularités propres à chaque collection et qui sont traitées séparément dans les Plans de Développement des Collections. La bibliothèque développe cinq plans de développement des collections représentant cinq bibliothèques thématiques et un plan de développement des collections sur la production scientifique marocaine :

1. PDC Sciences Exactes et Naturelles ;
2. PDC Sciences Lettres et Sciences Humaines;
3. PDC Sciences Médicales et Pharmaceutiques ;
4. PDC Sciences Juridiques, économiques, sociale et de gestion ;
5. PDC Sciences Appliquées ;
6. PDC Production Scientifique Marocaine.